

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU PAYS DE SAVERNE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 29 septembre 2022

Délibération n° 2022-87

**Président** : Dominique MULLER

**Nombre de Conseillers Communautaires en exercice au jour de la séance** : 63

**Présents** : 49, 48 à partir du point 81

**Pouvoirs** : 10

**Absents** : 4, 5 à partir du point 81

**Date de convocation du Conseil Communautaire** : 23 septembre 2022

**Secrétaire de Séance élu** : M. François WILLEM

\* \* \* \* \*

**COMMUNICATION / DEVELOPPEMENT NUMERIQUE**

**ACHAT DE BON CADEAU.**

Rapporteur : Dominique MULLER, Président.

Dans le cadre de jeux concours ponctuels à destination des agents, des élus ou des administrés, il est proposé que le vainqueur se voit offrir un cadeau (cadeau tangible tel qu'un bouquet de fleurs, une boîte de chocolats, un ouvrage ou qu'un panier garni), ou un bon cadeau (cadeau intangible à valoir pour une activité, une expérience ou achat d'une valeur donnée dans un magasin), d'un montant maximum de 200€.

Il est proposé au Conseil Communautaire de délibérer afin d'autoriser le Président après accord des Vice-Présidents, sur la nature des gains, à engager les crédits à hauteur de 200€ maximum par gagnant nécessaires à l'achat de gains dans le cadre de jeux concours

internes ou externes, et dans la limite des crédits inscrits à cet effet au budget communication.

**DELIBERATION**

**Le Conseil Communautaire,**

Vu l'exposé ci-dessus,

Sur proposition du Bureau,

Après en avoir délibéré,

**Décide à l'unanimité**

- d'autoriser, dans les conditions indiquées ci-dessus, le Président, après accord des Vice-Présidents, sur la nature des gains, à engager les crédits à hauteur de 200 € maximum par gagnant, nécessaires à l'achat de gains dans le cadre de jeux concours internes ou externes, dans la limite des crédits inscrits à cet effet au budget communication.

**Ont signé au registre les Membres présents,  
pour extrait certifié conforme,**

**Saverne, le 03 octobre 2022**



**Le Président**

**Dominique MULLER**